

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 000000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB  
Code du produit : 000000000051678751  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

LIQUIDES INFLAMMABLES : 3  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A  
Cancérogénicité : 2  
Toxicité pour la reproduction : 1B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : 3 (Système respiratoire)  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : 2

#### Éléments d'étiquetage SGH

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H360D Peut nuire au fœtus.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

### Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P241 Utiliser du matériel [électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ .?] antidéflagrant.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.  
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

### Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.

### Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données disponibles.

### Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
solvant naphtha	64742-95-6	>= 25 - < 50
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	>= 25 - < 50
mésitylène	108-67-8	>= 5 - < 7
cumène	98-82-8	>= 1 - < 3
xylène	1330-20-7	>= 1 - < 3
diéthylbenzène	25340-17-4	>= 1 - < 3
acide benzènedicarboxylique-1,2; esters de dialkyles ramifiés en C6-8, riches en C7	71888-89-6	>= 1 - < 3
éthylbenzène	100-41-4	>= 0.3 - < 1

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés. S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

- Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.
- Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.
- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
- Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Peut nuire au fœtus.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/15/2020	00000261384	Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

priés

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).  
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.
- Matières à éviter : Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	VME	25 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	25 ppm 125 mg/m3	NIOSH
		VME	25 ppm 125 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	25 ppm 123 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	25 ppm	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

			123 mg/m3	
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		TWA	25 ppm	ACGIH
cumène	98-82-8	VME	50 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	50 ppm 245 mg/m3	NIOSH
		PEL	50 ppm 245 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	50 ppm 245 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	50 ppm 246 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 246 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
mésitylène	108-67-8	VME	25 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	25 ppm 125 mg/m3	NIOSH
		VME	25 ppm 125 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	25 ppm 123 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	25 ppm 123 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		TWA	25 ppm	ACGIH
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm	ACGIHTLV
		VLE	150 ppm	ACGIHTLV
		PEL	100 ppm 435 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm 435 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE	150 ppm 655 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		valeur REL	100 ppm 435 mg/m3	NIOSH
		VLE	150 ppm 655 mg/m3	NIOSH
		TWA	100 ppm 434 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 651 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	100 ppm	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 000000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

			434 mg/m3	
		VECD	150 ppm 651 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Pas de données applicables disponibles.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection : Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair

Odeur : forte, de solvant



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0	Date de révision: 07/15/2020	Numéro de la FDS: 00000261384	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 07/15/2020
----------------	---------------------------------	----------------------------------	--

---

pH	:	non applicable
Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'éclair	:	37.78 °C
Taux d'évaporation	:	Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Plus lourd que l'air.
Densité relative	:	0.91
Densité	:	0.91 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	:	non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données disponibles.
Viscosité, cinématique	:	71 mm <sup>2</sup> /s ( 40 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0	Date de révision: 07/15/2020	Numéro de la FDS: 00000261384	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 07/15/2020
----------------	---------------------------------	----------------------------------	--

---

Propriétés explosives	: Non explosif Non explosif
Propriétés comburantes	: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	: Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	: Pas de données disponibles.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dan- gereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescrip- tions/indications pour le stockage et la manipulation sont res- pectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cuta-  
née : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 000000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire au fœtus.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Information supplémentaire**

##### **Produit:**

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.  
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.  
Les solvants risquent de dessécher la peau.  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0      Date de révision: 07/15/2020      Numéro de la FDS: 00000261384      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

### Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **solvant naphta:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.17  
Méthode: autre (calculé(e))  
BPL: non

##### **1,2,4-triméthylbenzène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.63 (25 °C)  
Méthode: autre (calculé(e))

##### **mésitylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.42  
Méthode: autre (mesuré(e))

##### **cumène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.55 (23 °C)  
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode par agitation

##### **xylène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.12 - 3.20 (25 °C)  
Méthode: autre (calculé(e))  
BPL: non  
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

##### **acide benzènedicarboxylique-1,2; esters de dialkyles ramifiés en C6-8, riches en C7:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Pas de données disponibles.

##### **éthylbenzène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 4,170 (20 °C)  
log Pow: 3.6 (20 °C)  
pH: 7.8  
Méthode: coefficient de partage  
BPL: oui

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/15/2020	00000261384	Date de la première version publiée: 07/15/2020

professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

- Numéro ONU : UN 1263  
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

##### IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 1263  
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

##### Code IMDG

- Numéro ONU : UN 1263  
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
Polluant marin : non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version 1.0	Date de révision: 07/15/2020	Numéro de la FDS: 000000261384	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 07/15/2020
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Numéro ONU	: UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies	: PEINTURES
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 128
Polluant marin	: non

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : La substance est assujettie à un avis de nouvelle activité (NAc) de la Loi (consulté la liste des NAc).

Phtalate de bis(2-propylheptyle)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)	: OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)	: OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH	: USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV	: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	: NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/15/2020	00000261384	Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL	: Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
ACGIHTLV / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
ACGIHTLV / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
NIOSH / valeur REL	: Valeur limite d'exposition recommandée (REL):
NIOSH / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 07/15/2020

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikagard-300 KNS SB Formerly MKure CC 300SB



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/15/2020	00000261384	Date de la première version publiée: 07/15/2020

---

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.**

CA / FR